

## Référentiel de la formation « Chef de Projet Développement Packaging »

| <b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b><br><i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>  | <b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b><br><i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>   |
|--|---|
| <b>A1.1 Organisation du service emballage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structuration de l'organigramme du service</li> <li>- Rédaction des fiches de poste</li> <li>- Recrutement des équipes</li> <li>- Réalisation des entretiens d'évaluation</li> <li>- Définition des objectifs SMART individuels</li> <li>- Mise en place d'indicateurs d'activité</li> <li>- Elaboration d'une stratégie d'accroissement des compétences</li> <li>- Reporting avec la hiérarchie</li> <li>- Participation aux comités (CODIR, pilotage, RSE, etc.)</li> <li>- Déclinaison des stratégies de l'entreprise auprès du service</li> </ul> | <p>C1.1 Structurer le service emballage en réalisant l'organigramme de l'équipe, en définissant les postes et les fiches associées et en participant au processus de recrutement avec le service RH afin d'organiser l'activité du service.</p> <p>C1.2 Réaliser le suivi individuel des membres du service emballage en organisant les entretiens d'évaluation et des points de suivi réguliers, en recueillant les besoins en compétences et en formation et en utilisant des outils de suivi afin de contribuer au développement de leurs compétences.</p> <p>C1.3 Restituer l'activité du service en participant aux différents comités (CODIR, pilotage, RSE, etc.) et en réalisant des reporting réguliers auprès de la hiérarchie ainsi que des équipes afin d'assurer l'interface entre la direction et le service.</p> |
| <b>A1.2 Coordination de l'activité emballage et des équipes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des budgets prévisionnels pour le service</li> <li>- Répartition des projets de développement packaging</li> <li>- Planification des projets structurants et transverses</li> <li>- Gestion des conflits</li> <li>- Support des équipes</li> <li>- Animation des équipes (fédérer)</li> <li>- Animation de réunions (équipe et/ou projet)</li> <li>- Recueil des retours (feedback)</li> </ul>   | <p>C1.4 Réaliser l'analyse économique des projets en construisant des budgets prévisionnels et en les transmettant au service concerné afin de poursuivre le développement des projets.</p> <p>C1.5 Elaborer le planning du service emballage en identifiant les ressources disponibles, en tenant compte du niveau de priorité des projets de développement afin de les répartir au sein des équipes.</p> <p>C1.6 Mobiliser les différents acteurs en lien avec le service emballage autour d'objectifs communs en animant les équipes, en tenant compte de la diversité (handicap, multiculturalité, international) et en menant des négociations avec les sous-traitants et les partenaires internes ou externes de l'entreprise afin de contribuer au bon déploiement du projet.</p>  |
| <b>A2.1 Définition de la stratégie environnementale de l'entreprise</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux réunions RSE et aux comités de pilotage</li> <li>- Définition des enjeux environnementaux de l'entreprise</li> </ul>  | <p>C2.1 Elaborer la stratégie environnementale de l'entreprise en participant à un groupe de travail inter-service, en identifiant les familles de produits, en réalisant un échéancier des différentes étapes, en définissant les budgets et les enjeux afin de l'appliquer au service emballage.</p>  |

Référentiel de la formation « Chef de Projet Développement Packaging »

|  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition du budget associé</li> <li>- Planification des étapes de déploiement</li> <li>- Gestion des tableaux de bord</li> <li>- Identification les impacts environnementaux de l'entreprise</li> <li>- Classement des indicateurs</li> <li>- Respect de la réglementation en vigueur</li> </ul>  | <p>C2.2 Piloter le déploiement de la stratégie en créant et en mettant à jour les tableaux de bord, en identifiant les impacts environnementaux, de réduction à la source et d'utilisation de matières recyclées, en les classant et en tenant compte de la réglementation en vigueur afin d'être en conformité avec la démarche RSE de l'entreprise.</p>   |
| <p>A2.2 Proposition de solutions écoconçues pour les emballages</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation des bases de données</li> <li>- Recueil des informations techniques</li> <li>- Analyse quantitative (logiciel d'écoconception) et/ou qualitatives (matrice)</li> <li>- Interprétation des résultats de l'analyse du cycle de vie (ACV)</li> <li>- Respect des flux de valorisation de fin de vie</li> <li>- Argumentation des choix d'écoconception</li> </ul>                            | <p>C2.3 Réaliser une analyse du cycle de vie (ACV) des emballages en utilisant les bases de données, en recueillant les informations techniques et en les intégrant dans un outil quantitatif (logiciel d'écoconception) et/ou qualitatif (matrice) afin de calculer l'indicateur d'impact environnemental des systèmes d'emballage.</p> <p>C2.4 Identifier une solution alternative technique d'emballage en interprétant les résultats de l'analyse précédemment réalisée, en tenant compte des flux de valorisation de fin de vie et en argumentant les choix d'écoconception afin de favoriser l'économie circulaire.</p>   |
| <p>A3.1 Lancement du projet de développement d'emballage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition de l'objectif du projet</li> <li>- Définition d'un planning</li> <li>- Définition des indicateurs de suivi d'avancement</li> <li>- Respect de la réglementation en vigueur</li> <li>- Analyse fonctionnelle</li> <li>- Définition de tests et critères de mesure</li> <li>- Veille technologique et environnementale</li> <li>- Sélection de matières premières innovantes et durables</li> </ul> | <p>C3.1 Cadrer le projet d'emballage en collectant les besoins du client et en définissant l'objectif, les limites, le planning, le budget ainsi que les indicateurs de suivi d'avancement et en tenant compte de la réglementation en vigueur afin de lui soumettre pour validation.</p> <p>C3.2 Rédiger le cahier des charges fonctionnel en respectant la demande du client, en réalisant l'analyse fonctionnelle de l'emballage et en définissant des tests et des critères de mesure afin de lui proposer différentes solutions d'emballage.</p> <p>C3.3 Sélectionner les fournisseurs d'emballage en réalisant une veille technologique et environnementale, en s'assurant de la qualité et de la faisabilité technique de l'emballage et en privilégiant des matières premières innovantes et durables afin de garantir la conformité avec la demande du client.</p> |
| <p>A3.2 Conception de la solution technique du système d'emballage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de plans normés et/ou de prototypes</li> <li>- Utilisation des logiciels de conception adaptés</li> <li>- Recommandation auprès du client</li> <li>- Recueil des spécificités techniques auprès des fournisseurs</li> <li>- Respect des procédures internes</li> </ul>   | <p>C3.4 Piloter la conception mécanique, physique et graphique du système d'emballage en formalisant les pièces techniques par des plans normés ou des prototypes physiques ou virtuels, en utilisant les logiciels adaptés et en recommandant le système d'emballage au client afin de valider la solution technique la plus adaptée.</p> <p>C3.5 Rédiger la documentation technique (spécifications, nomenclatures et modes d'assemblage) de la solution recommandée en regroupant les spécificités techniques (composition des matériaux, résistance de l'emballage, cotations fonctionnelles, processus</p>   |

Référentiel de la formation « Chef de Projet Développement Packaging »

|   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation des plans techniques (cotations fonctionnelles, découpe, assemblage, etc.)</li> </ul>   | <p>de fabrication) transmises par les fournisseurs et en respectant les procédures internes afin de la mettre à disposition des parties prenantes du projet.</p>   |
| <p>A4.1 Anticipation des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de méthodes de <i>lean manufacturing</i><sup>1</sup> (AMDEC, 5S, etc.)</li> <li>- Respect du système qualité de l'entreprise</li> <li>- Prise en compte des évolutions réglementaires, techniques, esthétiques et logistiques</li> <li>- Utilisation d'une matrice</li> <li>- Identification des degrés de probabilité et de criticité des risques</li> </ul>           | <p>C4.1 Analyser les risques de défaillance de l'emballage en amont de la production en utilisant des méthodologies de <i>lean manufacturing</i>, en se référant au système qualité de l'entreprise et en tenant compte des évolutions réglementaires, techniques esthétiques et logistiques afin d'anticiper les problématiques d'industrialisation.</p> <p>C4.2 Classifier les risques en utilisant une matrice et en identifiant le degré de probabilité et de criticité afin de garantir un back-up pour assurer le lancement du projet.</p>   |
| <p>A4.2 Qualification du système d'emballage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification des essais chez le fournisseur</li> <li>- Planification des essais sur ligne (interne)</li> <li>- Rédaction des protocoles et modes opératoires</li> <li>- Sensibilisation des équipes internes</li> <li>- Interprétation des résultats</li> <li>- Rédaction des rapports d'essai</li> <li>- Identification des optimisations et améliorations</li> </ul> | <p>C4.3 Organiser les préséries ou séries en planifiant les essais sur ligne et chez le fournisseur, en rédigeant les protocoles ainsi que les modes opératoires et en sensibilisant les opérateurs internes afin de tester les performances du système d'emballage retenu.</p> <p>C4.4 Homologuer le passage sur ligne du système d'emballage en rédigeant les rapports d'essai, en interprétant les résultats des essais réalisés précédemment et en proposant une recommandation d'amélioration ou d'optimisation du système d'emballage si nécessaire afin de lancer sa production chez le fournisseur et le conditionnement en interne.</p> |
| <p>A5.1 Gestion des interactions avec les services qualité et réglementation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du cahier des charges fonctionnel</li> <li>- Rédaction des plans d'expérience, des procédures et protocoles de test</li> </ul>  | <p>C5.1 Contrôler le système emballage en laboratoire en se référant au cahier des charges fonctionnel et aux spécifications des fournisseurs, en établissant des plans d'expérience, en rédigeant des procédures et protocoles de tests selon le système normatif de l'entreprise ou de l'organisme de certification, en testant les propriétés mécaniques, physiques et chimiques des matériaux de l'emballage et en rédigeant des rapports d'essais afin de s'assurer de la stabilité physico-chimique et de la compatibilité des emballages vis-à-vis du produit contenu.</p>  |

<sup>1</sup> Lean manufacturing = méthodes d'organisation pour optimiser la performance industrielle et mieux respecter les exigences du client en matière de coût-qualité-délai.

Référentiel de la formation « Chef de Projet Développement Packaging »

|  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des normes de l'entreprise ou de l'organisme de certification</li> <li>- Tests des propriétés mécaniques, physiques et chimiques des matériaux</li> <li>- Rédaction des rapports d'essai</li> <li>- Analyse des documents fournisseurs</li> <li>- Interprétation des résultats</li> <li>- Identification des non-conformités</li> <li>- Retour auprès des services concernés : qualité, réglementation et fournisseurs</li> </ul>   | <p>C5.2 Analyser les résultats des tests d'emballage en les comparant aux documentations fournisseurs, en interprétant les résultats et en alertant les services qualité, réglementation et les fournisseurs des non-conformités identifiées afin de modifier l'emballage si nécessaire et valider sa conformité.</p>   |
| <p>A5.2 Gestion des interactions avec les services graphique, prépresse et photogravure des agences, et les imprimeurs externes et internes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réception du fichier numérique d'exécution</li> <li>- Vérification de la colorimétrie et des textes avant impression et en cours d'impression</li> <li>- Vérification de la conformité avec le cahier des charges graphique</li> <li>- Communication avec les laboratoires d'expertise</li> <li>- Vérification des teintes utilisées</li> <li>- Création de bases de contrôles (performances et spécifications applicables)</li> <li>- Respect du cahier des charges graphique</li> <li>- Utilisation d'outils de mesure (spectrophotomètre, densitomètre)</li> </ul> | <p>C5.3 Organiser le flux prépresse en amont de l'impression en centralisant les demandes de création et de modification des décors, en coordonnant les informations graphiques avec les parties prenantes, en contrôlant la qualité de l'artwork et en validant la conformité des fichiers décors reçus pour confirmer le lancement de l'impression de l'emballage.</p> <p>C5.4 Réaliser des contrôles lors de l'impression en vérifiant, au travers d'échanges avec les laboratoires d'expertise, les teintes utilisées (conformément à la gestion de la couleur), en créant les bases de contrôle (performances et spécifications applicables), en vérifiant tous les éléments du cahier des charges graphique et en utilisant les outils de mesure (spectrophotomètre, densitomètre) afin de valider les supports imprimés.</p> |
| <p>A5.3 Gestion des interactions avec les services achat et logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction des cahiers des charges achat et des appels d'offres</li> <li>- Gestion des audits (internes et externes)</li> <li>- Proposition d'indicateurs de performance achat</li> </ul>   | <p>C5.5 Contribuer à la mise en place de la stratégie achat de l'entreprise en rédigeant les cahiers des charges achat et les appels d'offres, en auditant les fournisseurs et en préconisant les indicateurs pour référencer de manière qualitative et économique les fournisseurs afin de valider le panel de fournisseurs.</p> <p>C5.6 Déterminer l'impact visuel de l'emballage développé en réalisant un recensement des emballages réalisés en interne et de ceux des concurrents et en utilisant des outils digitaux immersifs afin de se démarquer de la concurrence.</p>   |

## Référentiel de la formation « Chef de Projet Développement Packaging »

|   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Recensement des emballages réalisés en interne</li><li>- Identification des emballages réalisés par les concurrents</li><li>- Création d'un showroom</li><li>- Utilisation d'outils digitaux immersifs selon la stratégie de merchandising</li><li>- Identification des canaux de distribution, sites géographiques des fournisseurs et des modes de transport</li><li>- Respect des normes Incoterms®</li><li>- Mise en place d'outils de traçabilité et de connectivité</li></ul> | <p>C5.7 Déterminer les éléments logistiques (emballage de regroupement, palettisation) en tenant compte des différents canaux de distribution (e-commerce, vente à domicile, vente en magasins), des sites géographiques des fournisseurs, des modes de transports, en respectant les Incoterms® et en assurant la traçabilité et la connectivité des emballages afin de proposer un système de transport compatible avec la stratégie achat.</p> |
|---|---|

### Conditions de validation :

Chaque bloc peut être validé de manière autonome. La validation partielle d'un bloc n'est pas possible.

La validation des cinq blocs de compétences est obligatoire pour l'obtention de l'attestation de formation, ainsi que la validation de l'évaluation professionnelle.

L'évaluation professionnelle est la présentation d'une étude ou d'un projet de développement mené par le candidat dans le cadre de son temps en entreprise. Cette étude ou ce projet doit être en corrélation les compétences développées lors de la formation adossée à la certification. Il s'agit d'un retour d'expérience et d'une expertise dans le domaine. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à une soutenance individuelle.

*La formation est accessible aux candidats en situation de handicap. En ce sens, des aménagements dans le cadre des modalités d'évaluation sont possibles et seront définies au cas par cas auprès du Référent Handicap.*